



Plan de Travail Annuel 2019

Fait en Janvier 2019

ELABORATION D'UN CADRE NATIONAL SUR L'ACCES ET LE PARTAGE DES AVANTAGES DES RESSOURCES GENETIQUES ET DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES EN TANT QUE STRATEGIE POUR CONTRIBUER A LA CONSERVATION ET A L'UTILISATION DURABLE DE LA BIODIVERSITE AU MAROC

Partenaire de mise en œuvre : Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable, auprès du Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable

Brève description du projet

Le Maroc dispose d'un riche patrimoine biologique et comprend un niveau élevé de diversité génétique, ce qui en fait un pays particulièrement attrayant pour les bio-prospections, avec un énorme potentiel à explorer pour la création de nouvelles richesses et favoriser le développement de la nation, conformément à la Charte nationale pour l'environnement et le développement durable, la stratégie nationale sur la diversité biologique (en cours de révision) et la stratégie nationale de la recherche scientifique. Malheureusement, la tendance générale dans le pays est à la dégradation et à la perte de la biodiversité, qui est observable dans tous les écosystèmes. Cela met les ressources génétiques du Maroc dans une situation de grand péril, car beaucoup sont rares ou vulnérables.

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB), dans son article 15, vise à définir le droit international sur la relation entre les fournisseurs et les utilisateurs des ressources biologiques et génétiques, à travers un régime d'accès et de partage des avantages (APA). Ce régime représente une occasion pour renforcer considérablement les objectifs et les mesures de conservation de la biodiversité et de son utilisation durable, en permettant la création de nouveaux flux de capitaux et de ressources additionnelles. Cependant, le Maroc ne dispose actuellement d'aucun cadre qui régit globalement l'utilisation durable, la conservation et le partage des avantages issus spécifiquement de la biodiversité. Diverses politiques ont été développées pour réglementer les secteurs touchant à la biodiversité, mais l'absence d'un cadre d'APA national a laissé inexploitée une gamme importante d'opportunités telles que le partage des avantages. Un régime d'APA efficace doit donc être développé, en étroite consultation avec les parties prenantes, afin de faciliter l'accès aux ressources génétiques et de permettre le partage équitable des revenus découlant de leur utilisation durable au profit de la biodiversité et des fournisseurs de ces ressources. Le développement d'un tel cadre exige l'harmonisation des instruments juridiques et réglementaires en vigueur dans le domaine des ressources génétiques et biologiques. Il doit répondre à, et être compatible avec, la CDB et son Protocole de Nagoya, prendre en compte d'autres processus internationaux qui sont pertinents, et doit également être couplé avec le soutien nécessaire pour renforcer les capacités nationales dans divers domaines, en vue d'une mise en œuvre efficiente aux niveaux national et local.

Le projet FEM a pour objectif de renforcer la protection et l'utilisation durable des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles qui leurs sont associées au Maroc, à travers la mise en place d'un cadre national sur l'accès et le partage des avantages (APA) compatible avec la CDB et son Protocole de Nagoya. Afin d'atteindre cet objectif, le projet travaillera sur deux composantes complémentaires : (1) le développement d'une cadre national sur l'APA ; et, (2) le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du cadre d'APA national.

Période de programmation : 2016-2019

Project ID : 00093847

Award ID : 00086609

Durée du projet : 40 mois

Date de début : Août 2016

Date de fin : Décembre 2019

Arrangement de gestion : mise en œuvre nationale (NIM)

Date de la réunion du comité local d'examen du projet (LPAC) : 17 septembre 2015

Budget total : 2 147 786 USD


Total des ressources allouées :

- FEM : 812 785 USD
- PNUD : 50 000 USD
- GIZ : 1 000 000 USD (100% en nature)
- Gouvernement : 200 000 USD (50% en nature)
- PNUE : 85 000 USD

Total des ressources allouées en 2019 : 164 701,36 USD

- FEM : 88 027,36 USD
- Gouvernement : 76 674,00 USD

Signé par le Gouvernement :


Directeur National
du Projet APA/ Nagoya
Bouzekri RAZI

Date :

Signé par le PNUD Maroc :




Date :

Alignement avec le Plan Stratégique du PNUD 2018-2021 :

Effet n°2 : Accélérer les transformations structurelles vers un développement durable.

Produit 2.4.1 Les cadres juridiques et réglementaires, politiques et institutions sensibles au genre, sont renforcés et des solutions adoptées pour traiter de la conservation, de l'utilisation durable et du partage équitable des avantages des ressources naturelles, conformément aux conventions internationales et à la législation nationale

Indicateur 2.4.1.1 : Le pays a mis en place des mesures sexospécifiques pour la conservation, l'utilisation durable et l'accès équitable aux ressources naturelles, à la biodiversité et aux écosystèmes, ainsi qu'au partage des avantages qui en résultent.

Alignement avec l'Effet 2 UNDAF 2017-2021 : Les politiques publiques et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire intègrent les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusif et durable.

Produit 2.6 : L'accès* équitable aux ressources naturelles et aux services écosystémiques pour une gestion durable est accru

Indicateur 2.6.1 Nombre de cadres législatifs, politiques et institutionnels élaborés/réalisés/revus pour assurer la conservation, l'utilisation durable et la gestion des ressources naturelles, l'accès à ces ressources, à la diversité biologique et aux écosystèmes, ainsi que le partage équitable des bénéfices qu'ils procurent.

Situation de base (CPD) : 3

Cible 2019 : 1 cadre législatif sur l'APA, loi APA et ses textes d'application

Source de vérification: Proposition de loi et textes réglementaires.

Indicateur 2.6.2 Nombre de personnes bénéficiant de moyens de subsistance renforcés par l'adoption de solutions pour la gestion durable des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets.

Situation de base (CPD) : 67 000 (31 000 femmes, 36 000 hommes)

Cible 2019 : 100 personnes dont 70 H & 30 F (cadres, parlementaires et responsables)

Source de vérification / responsable : Listes de présence, rapports de formation / SEDD

Alignement avec le Document de Programme Pays du PNUD (CPD) 2017-2021

Indicateur 2.3.1 du Document de Programme Pays du PNUD au Maroc (CPD) 2017-2021 : Nombre de cadres législatifs, politiques et institutionnels mis en place pour assurer la conservation, l'utilisation durable et la gestion des ressources naturelles, l'accès à ces ressources, à la diversité biologique et aux écosystèmes, ainsi que le partage équitable des bénéfices qu'ils procurent

Situation de base (CPD) : 3

Cible 2019 : 1 cadre législatif sur l'APA, loi APA et ses textes d'application

Source de vérification / responsable : Proposition de loi et textes réglementaires.

Indicateur 2.3.2 (CPD) : Nombre de personnes supplémentaires bénéficiant de moyens d'existence renforcés grâce à l'adoption de solutions pour la gestion des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets

Situation de base (CPD) : 67 000 (31 000 femmes, 36 000 hommes)

Cible 2019 : 100 personnes dont 70 H & 30 F (cadres, parlementaires et responsables)

Source de vérification / responsable : Listes de présence, rapports de formation / SEDD

Indicateur :

- Nombre de textes juridiques sur l'APA élaborés
- Nombre de mécanismes d'APA élaborés
- Nombre d'institutions nationales et d'acteurs de la société civile sensibilisés sur l'APA Nagoya et mécanismes pour recueillir les avantages issus des accords APA
- Nombre de décideurs H/F sensibilisé(e)s sur l'APA Nagoya)

Situation de référence :

- Aucun

Cible 2019 :

- 1 projet de loi APA finalisé, 1 texte d'application sur l'Autorité Nationale Compétente (ANC), 1 texte d'application sur les contrats modèles (CCCA) et 1 texte d'application sur les connaissances traditionnelles (CT)
- 3 mécanismes (autorité compétente, mécanisme de partages des avantages APA – modèles de contrats, mécanismes de recensement et protection des connaissances traditionnelles)
- Au moins 30 institutions nationales et de la société civile
- Au moins 100 dont 70 H & 30 F décideurs et cadres formés sur l'APA et son cadre juridique

Source de vérification & Responsable :

- Projet de loi et textes d'application, SEDD
- Proposition de scénarios, modèles de contrats, Clearing House Mechanism (CHM, Centre d'échange d'informations sur la diversité biologique) national, SEDD
- Liste de présence aux ateliers de sensibilisation, SEDD
- Liste de présence aux ateliers de sensibilisation, SEDD

Total Composante 1 pour 2019 (USD)	
FEM	61 080,25
Gouvernement (Gov)	38 722,3
Total	99 802,55

ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CHRONOGRAMME				PORTEUR		BUDGET	
	T1	T2	T3	T4	Source	Description	Montant USD	
Sous-Produit 1.1 - Une loi nationale sur l'APA est préparée et soumise pour adoption au Parlement marocain ; elle traite des droits de propriété intellectuelle (DPI), est en ligne avec la CDB, le Protocole de Nagoya (PN) et des instruments internationaux connexes, et est adaptée aux circonstances nationales après consultation et participation des parties prenantes.								
Activité 1.1.9 Consultants locaux (finalisation du cadre juridique APA – contrat 03/APA Nagoya/2018)					SEDD	FEM	71300	39 236,23
Activité 1.1.9 Services contractuels (atelier des parlementaires sur le cadre juridique APA)					SEDD	GOV	72100	5 000
Salaire Coordonnateur National					PNUD	FEM	71400	18 264,27
Salaire Coordonnateur National					PNUD	GOV	71400	20 677,43
Frais de gestion (GMS 5%)					PNUD	GOV	75100	1 283,87
Total pour les activités du sous-produit 1.1								84 461,80
Sous-Produit 1.2 – Un cadre réglementaire et des politiques de soutien, ainsi qu'un cadre institutionnel (y compris les autorités nationales compétentes et des mesures de soutien) sont définis et établis, permettant la mise en œuvre de la loi nationale de l'APA, la sécurité juridique, la clarté et la transparence à des fins commerciales et de recherche.								
Activité 1.2.5 Services contractuels (atelier de validation du cadre national juridique APA – CNDB)					SEDD	GOV	72100	3 500
Activité 1.2.6 Déplacements (Coordination et fonctionnement du Comité National APA – SBI/SBSTTA - CDB)					SEDD	GOV	71600	6 000
Activité 1.2.6 Consultants locaux (Evaluation du projet / mise en œuvre du Protocole de Nagoya au Maroc)					SEDD	FEM	71300	3 579,75
Activité 1.2.6 Consultant international (Evaluation du projet / mise en œuvre du Protocole de Nagoya au Maroc)					SEDD	GOV	71200	1 700,95
Frais de gestion (GMS 5%)					PNUD	GOV	75100	560,05
Total pour les activités du sous-produit 1.2								15 340,75

SB

Indicateur :

- Nombre d'institutions existantes et nouvellement créées, d'acteurs de la société civile et du secteur privé formés sur les mécanismes d'APA
- Disponibilité de bases de données nationales de qualité sur les accords APA actuels et potentiels et leurs chaînes de valeurs ; utilisateurs et fournisseurs potentiels des ressources génétiques ; Collections ex-situ des ressources génétiques et biochimiques

Situation de référence :

- Aucun

Cible 2018 :

- Au moins 30 institutions nationales et de la société civile formées sur l'application des processus APA
- Oui

Source de vérification & Responsable :

- Liste de présence aux ateliers de formation, SEDD
- APA-CH & CHIM national SEDD

Total Composante 2 pour 2019 (USD)	
FEM	26 947,11
Gouvernement (Gov)	23 100
Total	50 047,11

ACTIVITÉS PLANIFIÉES

	CHRONOGRAMME				PORTE		BUDGET		
	T1	T2	T3	T4	UR	Source	Description	Montant USD	
Sous-Produit 2.2 - Formation ciblée pour les autorités compétentes (AC), les points focaux (PF) et les organismes connexes (100 employé(e)s) sur le traitement des demandes d'accès à l'APA, la négociation d'accords d'APA, l'accès facilité aux ressources génétiques, la surveillance de la conformité, le suivi des projets de bio-prospection, le traitement des questions en vertu du Protocole de Nagoya, etc.									
Activité 2.2 Déplacements - formation (Coordination et fonctionnement du Comité National APA -- Afrique du Sud)					SEDD	FEM	71600	6 756,22	✓
Activité 2.2 Déplacements - formation (Valorisation des ressources génétiques en APA -- chaînes de valeur APA)					SEDD	GOV	71600	6 500	✓
Frais de gestion (GMS 5%)					PNUD	GOV	75100	325	✓
Total pour les activités du sous-produit 2.3								13 581,22	

BR

Sous-Produit 2.3 – Développement de modèles, de manuels d'orientation et des programmes de formation sur le cadre APA national (procédures d'APA pour les utilisateurs et les fournisseurs de ressources génétiques, des protocoles de PIC, les stratégies de négociation de l'accord de l'APA, DPI liés à l'APA, le droit coutumier, la bio-prospection et les procédures de recherche, etc.) et la diffusion aux organisations gouvernementales et non gouvernementales compétentes, aux institutions de recherche et aux communautés locales.							
Activité 2.3.1 Services contractuels (adaptation et impression de guides APA)				SEDD	FEM	72100	5 890,48
Activité 2.3.6 Services contractuels (atelier de formation des formateurs en APA – contrats APA)				SEDD	GOV	72100	8 000
Activité 2.3.6 Déplacements (atelier de formation des formateurs en APA – contrats APA – bioprospection Essaouira)				SEDD	GOV	71600	4 000
Salaires Coordinateur National				PNUD	FEM	71400	14 300,41
Frais de gestion (GMS 5%)				PNUD	GOV	75100	600
Total pour les activités du sous-produit 2.3							32 790,89
Sous-Produit 2.5 – Sensibilisation du public et organisation de campagnes visant les principales parties prenantes en ce qui concerne le cadre de l'APA national.							
Activité 2.5.6 Services contractuels (journée de sensibilisation de la presse sur l'APA)				SEDD	GOV	72100	3 500
Frais de gestion (GMS 5%)				PNUD	GOV	75100	175
Total pour les activités du sous-produit 2.5							3 675

BP

Produit 3. - Gestion de projet

Total Composante 3 pour 2019 (USD)	
FEM	0
Gouvernement (Gov)	14 851,70
Total	14 851,70

ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CHRONOGRAMME				PORTEUR	BUDGET		
	T1	T2	T3	T4		Source	Description	Montant USD
	Sous-Produit 3— Gestion de projet							
Activité 3.1: Salaire Assistante Financière et Administrative								
Activité 3.2 : Communications					SEDD		71400	12 000
Activité 3.3 : Equipement et autres					SEDD		72200	996,17
Frais de gestion (GMS 5%)					SEDD		72400	1 148,31
					PNUD		75100	707,22
Total pour les activités du sous-produit 3								14 851,70